

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 AOUT 1829. NUMERO IV.

HISTOIRE DU CANADA.

(Continuation.)

Cependant les Outagamis, oubliant les terribles leçons de 1712 et de 1714, ou animés de l'esprit de vengeance, ayant donné, par leurs pillages et leurs assassinats, de nouveaux sujets de plainte contre eux, le marquis de Beauharnois prit la résolution de les exterminer. Pour cet effet, il forma, sous le commandement de M. de LIGNERY, une expédition composée de quatre cent cinquante Français ou Canadiens, et de sept à huit cents sauvages, Hurons et Iroquois domiciliés, Nipissings et Outaouais.

Cette armée partit de Montréal en canots, le 5 Juin 1728, et fit route par la rivière des Outaouais, le lac Nipissing, et la rivière des Français, d'où elle entra dans le lac Huron. Les premiers arrivés attendirent les autres en un endroit appelé *La Prairie*. Toute l'expédition s'y trouva réunie le 26 Juillet, et le lendemain, elle se remit en route pour Michillimakinac, où elle arriva après six jours de navigation. Elle en repartit le 10 Août, traversa en partie le lac Michigan, et arriva, le 14, au détour de Chicagou. Le lendemain, on alla aux *Folles-Avoines*. Ces sauvages voulurent s'opposer à la descente des Français, et furent entièrement défaits.

Après cet exploit, l'armée continua sa route, et le 17, elle fit halte jusqu'au soir, afin de n'arriver que de nuit au poste de la Baie, l'intention du commandant étant de surprendre les ennemis, qu'on croyait être chez les Sakis, leurs alliés, dont le village était situé près du fort des Français. Elle se remit en marche dès que le jour fut tombé, et arriva à minuit à l'entrée de la rivière des Outagamis ou des *Renards*. M. de Lignery envoya aussitôt des messagers au commandant du fort, pour savoir s'il y avait en effet des ennemis dans le village des Sakis; et ayant eu pour réponse qu'il devait y en avoir, il fit passer tous les sauvages alliés de l'autre côté, avec un détachement de Fran-

çais, pour environner l'habitation, et ordonna au reste de l'armée d'y entrer. Mais quelques précautions que les Français eussent prises pour cacher leur arrivée, les Sakis et leurs alliés en avaient eu connaissance, et tous s'étaient sauvés, à l'exception de quatre, qui furent livrés sauvages alliés, lesquels, après s'en être bien divertis, les tuèrent à coups de flèches.

L'armée remonta ensuite la rivière des Renards, et le 24, elle arriva au village des *Puants*, dans la disposition de détruire tout ce qu'elle y trouverait d'habitans; mais leur suite avait prévenu l'arrivée des Français; et ils en furent quittes pour la perte de leurs cabanes, et du bled-d'Inde, qui faisait leur principale nourriture. On les poursuivit néanmoins dans leur retraite: l'armée traversa le petit lac des Renards, et le lendemain, elle entra dans une petite rivière qui la conduisit dans une espèce de marais, au bord duquel était la principale bourgade de ceux qu'elle cherchait. Leurs alliés les avaient sans doute avertis de l'approche des Français; car ceux-ci ne trouvèrent dans leur village que quelques femmes, que les sauvages firent esclaves, et un vieillard, qu'ils brûlèrent à petit feu.

M. de Lignery donna ordre de passer jusqu'au dernier fort des Outagamis, situé sur une petite rivière qui tombe dans l'Ouisconsin, à trente lieues de l'entrée de cette dernière rivière dans le Mississipi. On le trouva abandonné comme les précédents, et il fallut se contenter de le détruire et de ravager la campagne, afin d'ôter à l'ennemi le moyen d'y subsister.

Ce fut là à quoi se borna l'expédition; car comme il aurait été à peu près inutile d'aller plus loin, M. de Lignery donna l'ordre du retour. Il fit démolir, en passant, le fort de la Baie, pensant qu'étant trop voisin des ennemis, il n'aurait pas été une retraite sûre pour les Français qu'on y aurait laissés pour le garder.

Il ne se passa rien de remarquable durant les deux ou trois années qui suivirent immédiatement l'expédition dont nous venons de parler. En 1731, une nouvelle forteresse s'éleva dans les forêts du Canada, ou de ce qu'on appelait alors de ce nom. M. de Beauharnois voyant qu'il ne pouvait contraindre le gouverneur de la Nouvelle York à abandonner son fort d'Oswego, et ne croyant pas apparemment l'entreprise de ce gouverneur assez contrebalancée par la construction du fort de Niagara, résolut d'en ériger un autre à la Pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain. On ne pouvait en effet choisir pour ce dessein une situation plus convenable; car outre qu'une forteresse érigée en cet endroit donnait au gouverneur du Canada le commandement des eaux du lac Champlain, elle servait encore de poste avancé pour tenir en échec les établissemens anglais sur les rivières d'Hudson et de Connecticut. C'est ce que l'on comprit parfait-

tement dans les colonies anglaises voisines du Canada. Mais quoique la Nouvelle York eût plus à appréhender de l'entreprise de M. de Beauharnois que la Nouvelle Angleterre, cette dernière province fut pourtant la première à prendre l'alarme. On n'eut pas plutôt appris à Boston que la nouvelle forteresse, à laquelle on donna le nom de *Fort Frédéric*, avait été commencée, que le gouverneur BELCHER envoya une lettre à M. VAN-DAM, le nouveau gouverneur de la Nouvelle York, pour l'informer que l'assemblée générale de sa province s'était engagée, par un vote, à encourir sa proportion des frais d'une ambassade en Canada, à l'effet d'empêcher la continuation des ouvrages commencés à la Pointe à la Chevelure, et pour le prier de faire en sorte que les Cantons s'opposassent aussi, de leur côté, à l'entreprise des Français. M. Van-Dam mit la lettre du gouverneur de la Nouvelle Angleterre devant son conseil, dans l'hiver de 1782; mais il ne fut rien fait en conséquence, et M. de Beauharnois acheva tranquillement son fort, et y mit une garnison.

Dans le printemps et l'été de l'année suivante, la petite vérole fit de grands ravages dans ce pays, tant parmi les Canadiens que parmi les sauvages domiciliés. Cette maladie, contre laquelle on ne connaissait point alors de préservatif, y fit périr un grand nombre de personnes de tout âge; des familles presque entières furent enlevées, et l'on fut obligé, dans bien des cas, de recueillir au berceau des enfans qui avaient survécu à leurs parens descendus au tombeau.

Vers l'automne, il y eut un tremblement de terre des plus violents, ou plutôt une suite de tremblemens de terre. Un monsieur qui remontait le Lac St. Pierre en canot, fut extrêmement surpris de voir, vers midi, les eaux du lac s'agiter tout d'un coup considérablement: il ne pouvait imaginer d'où provenait un aussi singulier phénomène. Arrivé vis-à-vis des lieux où les bords du fleuve étaient habités, il vit les habitans de ces campagnes aux portes de leurs demeures, allant et venant, dans la plus grande agitation, comme des gens affectés et troublés par la plus grande frayeur. Il débarqua, et apprit des premiers qu'il rencontra la cause de la terreur qu'il voyait peinte sur tous les visages. C'était un choc violent de tremblement de terre, qui avait fait tomber les têtes des cheminées de plusieurs maisons. Arrivé à Montréal, il trouva la ville tout en alarme; on y avait éprouvé les mêmes terreurs et les mêmes accidens. Ce tremblement de terre se fit sentir dans toutes les parties de la province qui étaient alors habitées: les secousses en durèrent pendant quarante jours, en diminuant graduellement de violence: plusieurs personnes furent blessées par les pierres qui tombaient des cheminées, et quelques unes perdirent la vie par la même cause.

Cette même année, le même sujet qui avait déjà été une occasion de brouillerie entre le premier évêque de Québec et le comte de Frontenac, revint encore sur le tapis. Sur les plaintes qui furent portées au pied du trône, sinon par le gouverneur général, du moins par quelques officiers ou notables du pays, M. de MAUREPAS, alors ministre de la marine et des colonies, écrivit, par ordre du roi, à l'évêque de Samos, qui avait fait un cas réservé à lui seul de la vente des liqueurs fortes aux sauvages, une lettre où il lui mandait, que le roi regardait une telle restriction comme impolitique par son extrême rigueur; que sa majesté avait appris avec regret que quelques uns de ses officiers avaient été obligés de descendre du fort de Frontenac à Québec, pour obtenir l'absolution, et qu'elle ordonnait en conséquence qu'aussitôt après la réception de sa lettre, cette restriction fut levée, ou du moins modifiée de manière à ne donner plus lieu à des plaintes bien fondées. La restriction, ou le règlement ne fut pas entièrement rescindé, mais suffisamment mitigé pour faire cesser les plaintes et les murmures, ou les empêcher de se faire entendre au-delà de l'Atlantique.

Vers la fin de cette même année 1733, M. Dosquet devint de droit évêque de Québec, en conséquence de la démission de M. de Mornay. M. Dosquet ayant aussi donné sa démission en 1739, M. POUROY DE L'AUBERIVIERE fut nommé pour le remplacer. Il s'embarqua, le printemps suivant, pour ce pays; mais il mourut, quelques jours après son arrivée à Québec, d'une fièvre maligne contractée sur le vaisseau dans lequel il avait fait la traversée. Ce prélat eut pour successeur M. DUBREUIL DE PONTBRIAND, qui gouverna l'église du Canada jusqu'en 1760, année de sa mort.

Depuis l'année 1733 ou 34, jusqu'au premier siège de Louisbourg, en 1745, le Canada se trouve dans un état à peu près nul pour l'histoire: il ne s'y passe presque aucun événement digne d'entrer dans les annales de la colonie, ou plutôt, il n'y a pas, dans cet espace de temps, d'annales canadiennes: tous les regards sont tournés du côté de la Louisiane; les voyageurs se portent vers l'embouchure du Mississipi; et les relations, naguère en si grand nombre, cessent pour le Canada, dont on semble ne plus s'occuper dans la métropole. Ce fut probablement dans cet intervalle de silence et de repos, que M. de Beauharnois entreprit de faire pénétrer un de ses officiers, bien accompagné, jusqu'à la mer du Sud. Charlevoix, qui fait mention de cette entreprise, sans nommer la personne qui en fut chargée, n'a pu parler de son résultat, parce qu'il n'était pas connu lorsqu'il achevait d'écrire son histoire; mais il paraît qu'elle ne réussit point, ou qu'elle n'aboutit à rien d'utile, soit pour la France, soit pour le Canada.

Cependant le pays se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population indigène que par l'émigration, et assez rapidement, s'il en faut juger par le nombre des nouvelles concessions. Il ne fut pas concédé moins de trente espaces de terre, plus ou moins considérables, en fief et seigneurie, dans l'intervalle de 1732 à 1743, par le marquis de Beauharnois, et M. HOCQUART, successeur de M. Dupuy dans l'intendance. La colonie faisait aussi des progrès du côté de l'industrie ; en 1737, on commença à exploiter les mines de fer de St. Maurice et de Batiscan, découvertes en 1667, mais entièrement négligées durant l'espace de soixante-dix ans. Le minerai fut d'abord mis en œuvre avec assez peu d'habileté ; mais en 1739, on fit venir de France un artisan qui réunissait la connaissance des différentes branches de manufactures de fer fondu et travaillé à une connaissance suffisante de l'art d'exploiter les mines ; et la compagnie qui avait entrepris cette exploitation, put s'y livrer avec profit pour elle-même et avantage pour le pays,

(*A continuer.*)

PETIT SYSTEME D'AGRICULTURE,

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Engrais.

La terre, bien que possédant des richesses immenses et incalculables, s'épuise et s'affaiblit néanmoins, en fournissant des productions de toutes les espèces possibles. Plus on cultive une terre, plus elle devient meuble et déliée ; si les plantes jettent alors des racines plus profondes, pour en retirer une nourriture plus abondante, l'humidité que cette terre meuble contient, s'échappe et s'évapore plus facilement. La terre étant alors trop sèche et trop aride, la végétation devient faible et languissante, et l'officiieuse humidité, qui en est presque entièrement disparue, ne peut plus donner et dispenser à chaque plante le suc nutritif qui lui est propre, nécessaire et particulier. Il faut donc ranimer la terre par des engrais propres à conserver cette humidité bienfesante, et à lui donner une vertu nutritive qu'elle a perdue en produisant une immense et prodigieuse quantité de végétaux de toutes les espèces possibles.

L'art est d'employer les engrais que fournit le pays ; ce sont ceux qui sont ordinairement les plus favorables et les moins dispendieux. Ils sont pour ainsi dire naturels à la terre épuisée.

sée qui en a besoin : ils lui donnent une plus grande force et une vertu toute nouvelle ; elle recouvre pas ce moyen sa vivacité primitive, et produit par le secours de l'art, ce que la nature fatiguée lui semblait refuser opiniâtrément. C'est le seul moyen factice de réparer l'épuisement d'un sol ruiné par les productions continuelles de plusieurs années. Il n'est pas de meilleur engrais que le paccage des montons. Les paccages des autres animaux ont aussi leurs avantages ; mais jamais dans un degré aussi éminent que celui des moutons. Les fumiers de chevaux, de bœufs, de cochons et autres animaux domestiques et privés, sont aussi excellents, et fournissent un bon engrais ; mais pour cela, il faut y apporter beaucoup de soin et de précaution, pour l'empêcher de perdre par l'action de l'air et du soleil, l'humidité et la vertu nutritive qu'il peut contenir. Les feuilles, les tiges, les racines de toutes plantes, les genêts, les roseaux, les bruyères, les fougères, les gazons inutiles, et autres matières semblables, portées sous les bestiaux, dans les basses-cours, sur les chemins fréquentés, au milieu des boues, et par là plus promptement et plus facilement décomposés, peuvent suppléer au fumier ordinaire ; principalement quant à la conservation de l'humidité ; car ces différentes espèces d'engrais sont toujours plus propres à fixer l'humidité et à la conserver, qu'à donner à la terre un suc nutritif abondant. Les égoûts des marres, les vâses et les terres tirées du fond des fossés, et toutes les espèces d'immondices, peuvent être utilement employés comme engrais. Il est bon d'avoir toujours un tas de terre près des maisons avec un ou plusieurs trous dessus, où l'on doit jeter toutes les eaux sales, lavures, urines, balayures, et autres immondices ; enfin généralement tout ce qui se jette près des maisons, et se perd dans la terre. Par ce moyen on peut se procurer un excellent engrais, principalement pour les bleds, qui viennent ordinairement beaux dans les terres engraisées par ces sortes de substances ; un pareil tas vaut, tous les ans, le fumier de plusieurs bêtes à cornes, sans compter l'avantage de la propreté autour des maisons et l'absence des odeurs nuisibles à la santé.

Les plantes qui croissent dans les fleuves, les rivières, les étangs, et dans les marais, fournissent aussi un engrais profitable. On doit pour cela récolter ces plantes et ces herbes, dans le cours de l'été ; c'est dans ce tems qu'elles sont plus abondantes et que les eaux sont plus basses. On les met en tas dans un trou pratiqué en terre, ou dans le fumier : elles se décomposent plus facilement par l'action du soleil. Cet engrais mêlé avec du fumier ordinaire donne, indépendamment de l'économie pécuniaire, de grands avantages dans la culture. Les Canadiens n'ont pas encore, ou n'ont que peu pratiqué ces diffé-

rentes manières d'améliorer leurs terres, et véritablement ils n'en ont pas encore, ou n'en ont que peu senti le besoin. La nouveauté de la plupart de leurs terres n'a pas encore excité leur industrie.

Les neiges, dit-on, donnent un engrais assez profitable. Plus les clotures sont hautes et fortes, plus elles arrêtent et retiennent les neiges qui par leur fonte, laissent à la terre une substance saline et huileuse, qui contribue beaucoup à la fertiliser et à l'améliorer. Le cultivateur qui a une petite terre, doit la partager et diviser par moitié et faire des clotures de divisions, fortes et bien hautes; il retiendra par ce moyen les neiges avec abondance, sur toute sa modique propriété, et les avantages qui en résulteront seront pour lui, inappréciables. Cela peut se prouver par la beauté du bled ou autres grains qui se trouvent le long des clotures. La différence est toujours très remarquable. C'est ordinairement au milieu d'une pièce de grains, que le plant est moins haut et moins bon.

Je me souviens d'avoir vu, il y a quelques années, sur une ci-devant Gazette des Trois-Rivières, qu'un cultivateur de la paroisse Ste. Anne d'Yamachiche, qui n'avait qu'une petite portion de terre, qui était divisée par de fortes et hautes clotures, avait toujours une récolte plus abondante que celle de ses voisins; d'où l'on doit conclure, que la neige seule, contribuait beaucoup à cet avantage; en outre, la neige entretient par sa fonte insensible une humidité avantageuse et qui pénètre très avant dans la terre.

Le plâtre fournit aussi un engrais fort avantageux: mais cette manière de fertiliser les terres n'est guère possible en ce pays, à cause des frais qu'il faut faire pour se le procurer.

La meilleure manière de fertiliser les terres sablonneuses, est d'y mettre une couche de glaise, la plus mince possible: alors ces sortes de terres, qui semblaient privées du pouvoir de produire toute et chaque espèce de grains, deviennent des plus fertiles, et récompensent amplement le laborieux cultivateur, qui a fait les frais d'un engrais aussi avantageux.

Rien n'est moins coûteux que cette manière de fertiliser les terres. Il ne faut que du tems et de la patience; car c'est un ouvrage long. Un cultivateur qui a une nombreuse famille peut employer quelqu'un à ce genre d'ouvrage, sans que les autres travaux puissent en souffrir; ou s'il n'a dans sa famille personne de capable de faire cette besogne, s'il en a les moyens, un homme qu'il engagera au mois, ou pour l'été, lui laissera plusieurs arpens de terres, dont les revenus et les produits de l'année suivante, lui vaudront des sommes considérables, et l'indemniseront largement des déboursés qu'il aura faits pour faire faire ce très utile ouvrage. Une terre ainsi fertilisée,

pousse pendant un grand nombre d'années avec beaucoup de vigueur et d'avantage ; aucune espèce d'engrais ne dure et ne subsiste plus longtems. Le bled vient toujours beau et d'une excellente qualité. Les mauvaises herbes diminuent sensiblement sur les terrains ainsi fertilisés, et l'on a toujours l'avantage d'y ramasser du bled net et pur.

Cette manière d'améliorer et fertiliser les terres, est devenue très à la mode, dans les paroisses de Champlain et du Cap de la Madelaine, près des Trois-Rivières. On sait que le sol de ces paroisses est généralement léger et sablonneux ; qu'on y voyait ci-devant peu d'habitans jouir de l'abondance et posséder des richesses qu'un grand nombre de cultivateurs possèdent ailleurs. Fatigués de toujours cultiver sans recueillir assez pour payer leurs peines et leur travaux et pour se procurer toutes les nécessités de la vie ; ils se sont mis, depuis plusieurs années, à glaiser leurs terres, dans l'espoir d'un profit qui devait leur procurer les aisances communes à toutes les classes des cultivateurs. Les premières expériences ont si bien réussi, qu'à présent, chaque habitant qui entend ses intérêts, passe une partie de l'été à glaiser ou à faire glaiser les parties de sa propriété qui sont les plus en besoin de ce favorable et productif bienfait. Leurs produits ont considérablement augmenté ; ces paroisses reprennent insensiblement une apparence d'aisance et de fortune qui leur fait un grand honneur, et qui démontre combien les habitans qui les composent sont diligents et industrieux.

Il serait à désirer que les cultivateurs qui habitent des lieux sablonneux, qui ressemblent au sol maigre et aride de ces paroisses, imitassent la diligence et l'industrie de ces sages et prudents paroissiens. Animés par les premiers succès, ils s'adonneraient bientôt avec courage à ce digne genre d'ouvrage, qui augmenterait beaucoup leurs revenus et leurs aisances, sans être obligés à augmenter la grandeur de leurs champs et la quantité de leurs durs et pénibles travaux. Cette espèce d'engrais excède de beaucoup la valeur et la bonté du fumier, et dure beaucoup plus longtems. Il est à espérer que les nombreux succès de ceux qui ont embrassé cette manière d'améliorer leurs terres serviront de stimulant à ceux qui ont les mêmes besoins et qui souffrent les mêmes privations. On ne saurait leur trop recommander cet usage, dont ils ne connaîtront l'avantage qu'après l'avoir essayé. Par la même raison, on pense que les terres où la glaise est dominante, deviendraient beaucoup plus fertiles, si l'on y ajoutait une couche de sable assez épaisse pour décomposer cette glaise, qui est toujours trop compacte ; car la glaise pure est stérile, parce qu'elle est impénétrable à leau et aux racines des plantes : mais mêlée avec du sable, elle devient extrêmement féconde. Le degré de sa fécondité est en raison de

son mélange dans une juste proportion avec le sable ou autre substance. De sorte que je croirais très avantageux d'ajouter une couche de sable aux terres où l'argile est dominante, et que les récoltes qui suivraient cette addition seraient des plus lucratives.

Enfin nous ne finirions pas, s'il fallait rendre compte de toutes les manières d'engraisser et fertiliser les terres. Nous ne pouvons dire sur ce sujet que des choses générales; et il resté à la sagesse et à l'industrie du prudent cultivateur de les appliquer suivant le besoin et la convenance des cas.



ELECTION DE PRESTON.

Preston, 15 Juin 1826.

J'assiste ici à un drame fort extraordinaire et d'un genre inconnu en France. Les personnages sont :

Le maire de Preston et ses deux *baillifs*, chargés de diriger l'élection ;

M. STANLEY, de la puissante famille des Derby. C'est le candidat des whigs. Il a vingt-six ans environ, une figure agréable, beaucoup de talent, des manières tout-à-fait distinguées, et une grande fortune : il n'en faut pas tant pour être sûr d'un bon nombre d'amis ;

Le capitaine BARRIE, second candidat. Il passe pour un tory de la vieille roche, c'est-à-dire pour plus partisan du lord chancelier que de M. Canning, du duc de Wellington que de M. Huskisson. Officier de marine, son langage est plus franc qu'élégant ;

M. WOOD, avocat de Londres et réformateur modéré. Sa figure est douce, sa voix un peu faible, son éloquence agréable. Il se présente comme troisième candidat ;

WILLIAM COBBETT, ci-devant caporal, aujourd'hui pamphlétaire fameux, et radical enragé jusqu'à nouvel ordre. C'est un homme de soixante ans environ ; sa tête est chauve, son teint échauffé. Rien de plus grossier que ses manières, de plus commun que son ton. Pour plaire sans doute à la multitude, on le voit paraître le gilet ouvert et la poitrine à demi nue. C'est le quatrième candidat. Il y a deux membres à nommer.

Sir THOMAS BEEVOR, baronnet du comté de Suffolk, et l'un des plus zélés partisans de Cobbett. Il siège presque toujours à ses côtés, et forme avec lui un contraste parfait. Sa physiologie exprime la douceur ; sa manière de parler est trainante et un peu féminine. Mais en y regardant de près, on découvre

sous ce calme apparent bien de l'ardeur et de l'énergie : il y a deux cents ans, Sir Thomas Beevor eut été un puritain fanatique ;

HUFFMANN ; second aide-de-camp de Cobbett, et cordonnier de son métier. Gros, court, la tête enfoncée dans les épaules, Huffmann est le maître absolu de la populace : d'un geste il l'enflamme et l'apaise ; d'un mot il dirige tous ses mouvemens. Un certain esprit naturel, et beaucoup de ce que les Anglais appellent *humour*, lui ont assuré cet ascendant ;

Une foule d'amis, huit ou dix avocats, cent *constables*, quatre bandes de musiciens et trente ou quarante porte-étandards ; enfin un corps de sept à huit mille électeurs, composés de tous les individus mâles et majeurs qui habitent Preston depuis six mois.

Il semble que je n'aie plus qu'à laisser l'élection se développer par elle-même ; mais quand je suis arrivé à Preston, les deux premiers actes de ce drame étaient joués ; et pour mettre le lecteur au fait, une courte exposition me paraît nécessaire. Depuis plus de deux mois, trois des candidats, MM. Stanley, Wood et Cobbett, s'étaient présentés, et le *canvass* avait eu lieu selon les formes ordinaires. Favorables aux catholiques, qui sont fort nombreux à Preston, tous trois étaient d'accord de ne point exiger le serment de suprématie ; mais, la veille de l'élection, paraît un nouveau candidat, le capitaine Barrie, et le serment fatal est demandé. Jugez de la fureur de Cobbett et de tout son parti ! Aussi le capitaine, en se montrant sur les *hustings*, a-t-il pensé être lapidé. La chambre de son comité a été assiégée, forcée, presque démolie, et il a fallu d'incroyables efforts pour le ramener sain et sauf dans son hôtel. Le métier de candidat a quelquefois ses désagrémens.

A présent, transportez-vous au troisième jour de l'élection, et suivez-moi sur les *hustings*, dans la loge du maire, d'où nous pouvons parfaitement tout voir et tout entendre. Ici chacun des candidats a son quartier séparé par de fortes balustrade, et, de peur que les électeurs ne se battent, ils entrent eux-mêmes par des portes différentes. La place commence à se remplir d'ouvriers déguenillés et de femmes presque toutes parées des couleurs de Cobbett (vert et blanc.) Les avocats, siègent au-dessous des candidats, et Cobbett lui-même, debout sur la balustrade qui le sépare du capitaine Barrie, s'attache d'un bras à l'un des pilliers des *hustings*, tandis que de l'autre il agite son chapeau et salue la populace.

A peine le maire est-il assis que M. Stanley demande la parole. Il réclame vivement contre un pamphlet que, la veille, Cobbett a lancé contre lui, le traite de lâche, d'effronté menteur, et finit par l'assurer de son profond mépris. Regardez Cobbett pendant cette vigoureuse apostrophe. Il pâlit, ses lè-

res se contractent, et cet homme, si hardi lorsqu'il s'agit d'attaquer, semble perdre toutes ses facultés dès qu'on ose se mesurer avec lui. Sa réponse n'est qu'un tissu d'absurdités et d'injures ; il balbutie, montre le poing à Stanley, au milieu des acclamations de la multitude, et se sert d'expressions trop grossières pour que je puisse les rapporter sans dégoût.

Pour prévenir des rixes continuelles, il a fallu, comme je l'ai déjà dit, que le maire de Preston assignât une porte particulière aux partisans de chaque candidat. Ce serait merveille si, pendant les quinze jours du *poll* tous les électeurs avaient le temps de voter ; mais comme il n'en peut être ainsi, une telle mesure est évidemment défavorable à Cobbett, qui n'a d'autres voix que celles des gens qu'il amène, tandis que ses concurrens s'en prêtent mutuellement quelques unes. Après plusieurs tentatives pour échapper à cette combinaison, il se détermine à protester, et le fait dans les termes le plus violents. Alors commence une scène de confusion qu'il est impossible de rendre. Tout est en mouvement sur les *hustings* et dans la place. Les injures volent d'un banc à l'autre ; on semble prêt à en venir aux mains ; la voix du maire est couverte par les horribles clameurs de la populace, que Cobbett et Hufmann ont soin d'encourager. Sir Thomas Beever obtient un moment de silence, et se présente comme conciliateur, mais en vain. Insulté par Cobbett, le capitaine Barrie veut s'élançer sur lui, et ne cède qu'avec peine aux représentations de ses amis. Plus populaire, M. Wood franchit les *hustings*, se montre de près au peuple, et accuse Cobbett d'avoir employé la menace contre ceux qui lui refusaient leur voix. Cobbett nie avec fureur ; mais un témoin se présente : c'est un paysan de soixante ans environ. On le hisse sur les *hustings*, et là, malgré un épouvantable tumulte, il confirme l'assertion de Wood. Cobbett alors n'y peut plus tenir ; il s'agite violemment, et sa voix rauque se fait entendre par-dessus toutes les autres. Il me semble assister à une séance du club des Jacobins. De guerre lasse, pourtant, un peu de calme renaît ; Cobbett se retire en menaçant le maire, et le *poll* commence.

Ici tableau d'un autre genre. Les électeurs arrivent par quatre avenues distinctes, et quand ceux de Cobbett ne seraient pas séparés des autres, on les reconnaîtrait aux haillons qui les couvrent... De temps en temps, les Cobbettistes essaient de renverser les barrières. Cobbett, de son hôtel, envoie une nouvelle protestation contre les quatre portes, bien sûr, si on les supprime, d'emporter l'élection d'assaut. Enfin les *hustings* présentent jusqu'à cinq heures le coup d'œil le plus animé, le plus confus, le plus varié.

Pendant ce temps, une autre scène se passait sur la place du

marché. Chaque candidat a sa bande de musiciens et ses bannières, qui, après l'avoir conduit, le matin, aux *hustings*, ne cessent, jusqu'à la cloture du *poll*, de se promener en triomphe à travers la ville. Les étendards de Cobbett et ceux du capitaine Barrie s'étaient rencontrés; un combat à coups de pierres s'en était suivi, et les amis de Barrie, mis en fuite, n'avaient trouvé d'autre refuge que la maison de ville. Il fallait pourtant que le capitaine retournât des *hustings* chez lui, et tout faisait craindre une nouvelle attaque. Elle a en effet eu lieu; mais, escorté d'une soixantaine de *constables*, il est parvenu à se faire jour et à regagner ses quartiers. Cependant le peuple s'assemble sous les fenêtres des divers candidats, qui le haranguent de leur mieux. Les acclamations et les huées se répondent d'un bout à l'autre de la ville. Une demi-heure après, toutes les tavernes sont pleines, et le soir, plus d'un honorable électeur est forcé de se faire porter chez lui.

Voulez-vous maintenant visiter les coulisses et examiner de près les ressorts qui font mouvoir toute la machine? Montez dans la chambre où siège le comité central de l'un des candidats: vous le verrez correspondant avec divers comités de districts chargés de fournir au *poll* tant d'électeurs par jour. D'heure en heure, des messagers vont en commander dix, quinze, vingt, suivant le besoin. Des agens subalternes se mettent alors en route. Le lieu de ralliement est, comme de raison, une taverne dont le maître se fait un plaisir de traiter gratis des hôtes aussi aimables. De là on les conduit par bandes au *poll*, d'où ils reviennent boire à la santé et aux dépens du candidat favorisé; car si la corruption est défendue, la reconnaissance ne l'est pas. Cette vertu là coûte, dit-on, à M. Stanley mille louis par jour. Aussi se trouve-t-il constamment placé en tête du *poll*.

Preston, 27 Juin 1826.

Quand je suis parti de Preston, Cobbett était le héros de la multitude, et l'ennemi commun de tout le reste: eh bien, huit jours se sont passés, et j'ai retrouvé le héros de la multitude sans influence; Wood héritier de sa popularité et en querelle ouverte avec le capitaine Barrie; tout enfin sans dessus-dessous. M. Stanley seul avait conservé son langage et sa position. Toujours en tête du *poll*, son élection est gagnée depuis quelques jours, comme celle de Cobbett est perdue. Aussi, par des raisons bien différentes, ont-ils tous deux jugé convenable de fermer leurs tavernes. Grande leçon pour les électeurs qui veulent jouir de leurs droits, et boire jusqu'au bout.

Wood et Barrie en présence, ç'a été le temps des intrigues et des contre-intrigues, des injures et des voies de fait, comme

pendant le règne de Cobbett....Quand celui-ci a vu que son pouvoir lui échappait, toute sa rage s'est tournée contre Wood. Il l'a appelé coquin, hypocrite, lâche, &c. &c. tandis que de temps en temps, il offrait la main au capitaine en signe de reconciliation. Mais une chose qui fait le plus grand honneur au peuple de Preston, c'est que malgré les efforts de ce bas tribun, malgré l'argent que les amis du capitaine répandaient à pleines mains, les principes l'ont emporté sur l'intérêt. Le comité de Cobbett lui-même, refusant de s'associer à ses haines, a soutenu l'homme pauvre contre l'homme qu'appuyait toute la *gentry* du pays.

Quand on est le second sur la liste, parmi les moyens d'arriver au premier rang, il en est un fort expéditif et très usité en Irlande : c'est d'appeler son adversaire en duel, et de le tuer avant la cloture du *poll*. Ce moyen, le capitaine Barrie a voulu l'employer contre Wood ; mais il n'a pas réussi ; et aujourd'hui, quinzième et dernier jour, tout s'est passé fort tranquillement. Bien que le résultat de l'élection fût connu d'avance, une foule immense remplissait la cour des *hustings*, et trois hurras ont retenti au moment où MM. Stanley et Wood ont été proclamés. *Lettres sur les Elections Anglaises. Paris 1827.*

HYDRORAMA.

Les succès obtenus dans les divers établissemens connus sous les désignations de Panorama, Diorama et Cosmorama, ont fait naître l'idée de rendre les avantages qui résultent de l'exposition de ces objets sous le rapport des connaissances géographiques, et sous celui des arts, communs à un grand nombre de villes situées sur les rives des principaux fleuves et rivières de la France.

Pour atteindre ce but, on a conçu le plan d'un bateau qui portera le nom d'Hydrorama. Ce bateau aura quatre-vingts pieds de long sur vingt-quatre de large ; il sera surmonté d'une construction en menuiserie dont l'entrée sera placée au centre. Chaque côté du bateau contiendra un salon ayant à son extrémité un Diorama, et sur les côtés de chacun de ces salons six cabinets contenant des tableaux représentant les sites les plus intéressants. Ces tableaux, vus à travers des verres d'optique donnant sur chaque salon, seront disposés comme ceux du Cosmorama, et éclairés de la même manière que ceux du Diorama.

La dimension des grands tableaux placés aux extrémités du

bateau sera d'environ trente-deux pieds de largeur sur vingt-un de hauteur ; ceux placés sur les côtés auront chacun quatre pieds de largeur sur cinq de hauteur : ces divers tableaux pourront être changés à volonté.

Dans une pièce située au-dessus de l'entrée, sera pratiquée une chambre noire semblable à celle qui a été établie sur le Pont-des-Arts, à l'aide de laquelle on pourra prendre les vues de tous les sites riverains, puisque le bateau sera stationnaire dans les endroits les plus peuplés et les plus pittoresques.

Cs bateau, sur lequel, au milieu, flotteront le pavillon de France, et aux extrémités ceux des pays dont les sites feront partie de l'exposition, demandera d'autant moins de frais de transport, qu'il voyagera toujours à vide, et ne recevra du monde que dans les endroits où ils sera stationnaire.

M. PEVRE, architecte du gouvernement et de plusieurs théâtres royaux, chevalier de la Légion-d'Honneur, sera chargé de diriger les travaux de construction de ce bateau.

Tous les tableaux seront exécutés par M. GUE', peintre et décorateur de l'Odéon, et de plusieurs autres théâtres.

Un brevet d'invention pour l'établissement de ce bateau a été accordé par S. M. le 2 avril 1829, et, par une lettre du 20 janvier précédent, son excellence le ministre de l'intérieur avait déjà donné l'autorisation de faire stationner le bateau sur les principaux fleuves et rivières de France.



L'ARBRE UNIQUE.

On a vu fleurir de temps immémorial à Toluca, ville du Mexique, un arbre unique, d'une espèce particulière, le seul qu'on ait jamais vu, et dont on ait jamais entendu parler. Cet arbre est un objet de respect, sinon de vénération pour les naturels, qui, mus par une sorte d'affection, viennent de distances considérables, pour se procurer de ses fleurs, qui ressemblent à une main. L'histoire de cet arbre singulier a été donnée dernièrement dans un ouvrage imprimé à Mexico, en langue espagnole, et dont il a été publié une traduction à Paris. Les fleurs de cet arbre unique ressemblent, avant leur épanouissement, à la main fermée, et ensuite, à la main ouverte. Elles sont d'un rouge foncé extrêmement brillant. L'avidité des habitans à se les procurer fait qu'il en arrive peu à maturité, et qu'il y a conséquemment peu de fruits : c'est pourquoi l'on a posté des sentinelles autour de l'arbre, afin qu'il puisse être obtenu quelques uns de ses semences. Il y a quelque temps, les botanistes anglais envoyés dans la Nouvelle Espagne, ont

été à Toluca, afin de pouvoir observer et décrire cet arbre curieux. Ils en ont pris plusieurs boutures, et il y a lieu d'espérer que l'espèce pourra s'en multiplier, et qu'il ne sera pas impossible qu'elle croisse en Europe, où elle ajouterait aux merveilles de la nature qui s'y voient déjà. Le nom mexicain de cet arbre est *macpalteotchiqanhill*, mot descriptif, qui signifie "l'arbre dont la fleur ressemble à une main." *Journal Anglais.*

THE FRENCH PRACTICE OF MEDICINE;
BEING A TRANSLATION OF L. J. BEGIN'S TREATISE
ON THERAPEUTICS;

With occasional Notes and observations illustrative of the treatment of diseases in the climate of North America : by XAVIER TESSIER.

Ce n'est que depuis quelques jours que nous avons vu la traduction que notre habile et laborieux compatriote, Mr. le Dr. TESSIER, a faite et publiée à New-York, de la Thérapeutique du Dr. BEGIN, de Paris; ouvrage dont il a été parlé au long dernièrement, dans la *Minerve*. Autant que nous en avons pu juger par nous-mêmes, le Dr. Tessier n'aurait pu s'occuper d'une manière plus utile qu'il ne l'a fait, par cette traduction, pour les médecins et les étudiants en médecine; et il y a tout lieu d'espérer que son travail ne sera pas perdu pour ceux de ses compatriotes qui exercent, ou se destinent à exercer la profession; surtout pour ceux qui n'entendent pas bien le français, ou qui n'ont pas par devers eux l'ouvrage original. Les notes dont le traducteur a enrichi son ouvrage doivent le rendre préférable à l'original même, pour ceux qui entendent également les deux langues. Le livre est à vendre à la librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. C'est un volume bien imprimé et proprement relié de 480 pages in-8vo.

PARLEMENT IMPÉRIAL.

Depuis la publication de notre dernier numéro, il a été reçu des journaux contenant quelques débats qu'il y a eu, le 5 Juin, dans la chambre des communes, au sujet du Canada. Les principaux orateurs sont: M. LABOUCHÈRE, M. WILMOT HORTON, M. STANLEY, M. HUSKISSON et SIR GEORGE MURRAY.

Nous ne pouvons donner qu'un court résumé de ce que ces messieurs ont dit en cette occasion.

M. LABOUCHERE dit (en substance) qu'il ne se levait pas pour entamer l'importante question des affaires du Canada, mais pour demander au ministre des colonies quelle conduite il se proposait de tenir par rapport à ce pays ; que comme il ne pouvait concevoir que les gouverneurs de ces colonies fussent autant à blâmer des difficultés qui s'y étaient élevées entr'eux et les habitans, ou leurs représentans, que le bureau colonial, il pensait que c'était de ce bureau qu'il fallait attendre les améliorations devenues nécessaires ; qu'il croyait les provinces du Canada assez avancées dans la politique pour recevoir le gouvernement le plus libre qu'il fût possible de leur donner ; qu'il regardait avec défiance toute intervention du parlement impérial dans les affaires coloniales ; que de tous les actes parlementaires passés depuis 1791 il n'y avait aucun qui n'eût causé du mal ; que la mesure requise présentement était la révocation de ces actes ; que quoique se proposât le secrétaire d'état pour les colonies, il espérait qu'il n'avait aucun dessein de changer la constitution des Canadas ; que son honorable ami (M. W. Horton) avait fait une tentative de ce genre en 1822, et avait appris par expérience que c'était un but auquel il était impossible de parvenir ; & c.

M. W. HORTON, dit qu'il n'entreprendrait pas de défendre le gouvernement colonial, mais qu'il ne pouvait se joindre à ceux qui le condamnaient généralement ; qu'il y avait une source de dissensions dans le conflit des actes du parlement, et qu'il pourrait être avantageux d'en annuler quelques uns ; mais que tant qu'ils ne seraient pas révoqués, il ne convenait point d'y désobéir et de se conduire à leur égard comme s'ils n'existaient pas.

M. STANLEY dit que le gouvernement des colonies ne pouvait être conduit convenablement, si tous les ordres émanaient du bureau colonial, et s'ils étaient soutenus par le conseil législatif, sans égards aux circonstances, et souvent en opposition aux vœux des colons exprimés par l'organe de la chambre d'assemblée ; que le conseil législatif, en agissant comme créature du gouverneur du jour, était la cause de la plupart des maux dont on se plaignait ; & c.

M. HUSKISSON dit que quand il l'agissait des intérêts de tout l'empire, il convenait que le parlement impérial intervînt ; mais qu'il devait prendre garde de n'aller pas au-delà de ce point, c'est-à-dire de ne pas intervenir sans une absolue nécessité. Il ajouta qu'il pensait que la nomination de Sir James Kempt comme gouverneur du Canada contribuerait beaucoup au bien-être de cette colonie.

Sir GEORGE MURRAY dit qu'on l'avait accusé à tort de faire peu de cas des recommandations du comité du Canada ; qu'il avait le plus grand respect pour ce comité, mais qu'il doutait que toutes ses recommandations pussent être mises en pratique dans une colonie ; qu'on lui avait aussi inputé à blâme d'avoir dit qu'en plusieurs cas, les plaintes des colonies étaient si vagues, qu'il était souvent difficile de découvrir de quel grief immédiat elles se plaignaient, et quel remède il convenait d'y apporter ; que pour faire voir combien c'était à tort qu'on l'avait blâmé sous ce rapport, il demanderait s'il pouvait y avoir quelque chose de plus vague qu'une de ces plaintes, qui était "que le conseil législatif avait rejeté des mesures salutaires passées dans la chambre d'assemblée à une grande majorité, et très agréables au peuple ;" une autre de ces plaintes vagues était "qu'on avait maintenu ou introduit dans les emplois publics des personnes qui devaient notoirement en être exclues ;" dans un autre endroit les pétitionnaires disaient "qu'ils ne parlaient qu'à regret de l'absolue incapacité des militaires à gouverner civilement ces colonies ;" qu'il ne pouvait y avoir rien de plus vague que cela ; qu'il suffisait aux personnes qui avaient envoyé cette requête en Angleterre de porter la vue de l'autre côté de leur frontière, sur la grande république qui les avoisine, pour y voir un militaire chargé de la plus haute fonction civile de l'état ;—que son intention avait été d'introduire, même dans la session actuelle, une mesure relative au Canada, s'il s'était trouvé en possession de renseignemens suffisants pour en préparer une ; mais qu'il avait été hors de son pouvoir de se procurer ces renseignemens ; qu'il avait été nommé un comité de la chambre, à l'occasion des plaintes venues du Bas-Canada, mais qu'on n'avait pas donné avis à cette province qu'il y aurait une enquête en conséquence ; qu'il n'en était venu personne exprès en Angleterre pour donner des renseignemens au comité ; que quant aux personnes qui avaient apporté la pétition, quoiqu'elles fussent douées de beaucoup de talens et de connaissances, elles étaient venues dans ce pays liées d'avance dans la province à une opinion, et l'on était naturellement porté à croire que leur opinion sur le sujet était toute formée dès leur arrivée, Il finit en disant qu'il était disposé à recevoir des suggestions au sujet du Canada, n'ayant d'autre désir que de lui procurer la plus grande portion possible de bonheur et de prospérité.

Nos remarques seront concises à proportion de la concision du résumé. Nous croyons que M. Labouchere rencontre vrai grand il dit que c'est au bureau colonial que les colonies doivent attribuer les difficultés qu'elles éprouvent, (particulièrement au sujet des finances), plutôt qu'à leurs gouvernemens, qui reçoivent leurs instructions de ce bureau, et sont tenus de les

suivre. Comme ce monsieur, nous nous défions de tout acte parlementaire relatif aux colonies : l'acte du Commerce du Canada, celui des Tenures, quoique passés sans doute dans les meilleures intentions du monde, n'en sont pas moins préjudiciables à ce pays : qui sait si un nouvel acte parlementaire passé intentionnellement pour l'avantage du Canada, ne serait pas dans le fait pour son désavantage ? " Ce n'est pas, comme l'a dit un de nos journalistes, d'actes législatifs, mais bien d'actes administratifs que nous avons besoin. " Il nous en faudrait un pourtant, il nous faudrait un acte législatif, comme le suggère M. Labouchère, pour annuler ceux qui sont à notre désavantage ; car nous sommes obligés de convenir avec M. Horton, que tant que ces actes seront en force il faudra y obéir.

M. Stanley nous paraît avoir raison, s'il est simplement d'avis que notre conseil législatif doive être réformé, ou modélé sur un autre plan ; non que nous croyions qu'il soit constitutionnellement possible que les individus qui sont présentement membres de ce conseil cessent d'un coup de l'être ; ce corps ne peut guère être réformé, suivant nous, que par l'introduction future dans son sein de membres plus indépendans, plus immédiatement liés aux intérêts du pays, plus canadiens, en un mot. Si le désir de M. Stanley était que notre conseil législatif fût supprimé, et qu'il ne restât plus que le gouverneur et la chambre d'assemblée en présence l'un de l'autre, ce désir serait plus que républicain, et nous ne pourrions le partager.

Qui pourrait s'empêcher de croire avec M. Huskisson que la nomination de sir James Kempt au gouvernement de ce pays ne lui ait été avantageuse ? Elle l'aurait été beaucoup quand elle n'aurait fait qu'éloigner l'une de l'autre deux parties irritées au point de ne pouvoir plus, nous ne disons pas, se voir de bon œil, mais se souffrir. C'aurait été se faire illusion pourtant que d'imaginer qu'un nouveau gouverneur aurait instruction, ou prendrait sur lui de défaire d'un coup tout ce qu'aurait fait, même de généralement odieux dans le pays, son ou ses prédécesseurs : à moins d'une secousse en sens contraire de celle de l'avant dernière année, le précédent ordre de choses, ou un ordre meilleur encore, ne pourra se rétablir que petit à petit ; mais il se rétablira infailliblement, si le présent est contre nature.

Quant à Sir George Murray, nous croyons que c'est bien sincèrement qu'il veut le bonheur de ces colonies. Malheureusement, un passage d'une des pétitions envoyées du Canada se trouve vis-à-vis de lui dans ce que les Anglais appelleraient *an awkward position* ; il se trouve qu'on y dit à un militaire ministre que les militaires sont absolument incapables de gouverner des colonies comme celles-ci. Sans doute que quand ce passage a été introduit dans la pétition en question, qu'on avait inten-

tion de présenter à des gens de robe, on ne prévoyait pas que des gens d'épée en deviendraient les principaux juges ; on était sans doute bien éloigné de soupçonner que ce serait devant un premier ministre militaire, et un ministre des colonies aussi militaire, qu'on parlerait des militaires comme de gens incapables de gouverner. Nous ne croyons pas néanmoins que cette circonstance, quelque *awkward* qu'elle soit, puisse influencer assez sur l'esprit d'un homme comme Sir George Murray, pour qu'il en résulte quelque chose de réellement désavantageux à ce pays.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Europe. D'après des lettres de Corfou du 29 Mai, Missolonghi s'est enfin rendu aux Grecs. Lépante et son château sont au pouvoir des Grecs depuis le 1er. Mai. Le bruit courait que la division sous les ordres du général Schneider devait se rendre sous les murs d'Athènes pour faire faire la remise de cette place. Ce bruit ne se concilie point avec la décision prise par la France de ne pas faire sortir ses troupes de la Morée ; mais il s'accorde avec l'extension qu'on paraît vouloir donner à la Grèce continentale.

Le combat le plus sérieux qui se soit livré entre les Russes et les Turcs, depuis le commencement de la campagne, est celui de Pravadi : les deux parties réclament la victoire.—Il y a eu aussi une affaire sanglante dans les environs de Widdin : les Turcs ont été repoussés ; mais les Russes n'ont pu effectuer le passage du Danube sur ce point. Les Turcs et les Russes faisaient marcher de grands corps de troupes vers Sisistrie, et il est probable qu'il se livrera, ou plutôt qu'il s'est déjà livré, sous les murs de cette ville, une bataille importante, sinon décisive. Le combat de Pravadi s'est donné en rase campagne, et les Turcs y ont montré qu'ils avaient fait de grands progrès dans la tactique européenne.

Amérique. Des lettres de la Havane portent qu'il se préparait, contre l'Amérique du Sud, une autre expédition, composée d'un vaisseau de 74, de deux frégates, de plusieurs brigantins, de bâtimens de transport, et de 4,000 hommes. Cette escadre devait être jointe par des bâtimens de la Trinité et de Porto-Rico. Le bruit courait à la Havane, mais sans qu'on pût lui assigner une source authentique, que la première expédition avait effectué son débarquement, et pris possession de la Vera-Cruz.

Des lettres de Truxillo en date du 12 Mars, de Piura du 7, et de Colaisaco du 5, s'accordent à annoncer que l'armée péruvienne, sous le commandement du général La Mar, avait, dans une bataille ranyée, défait l'armée colombienne, commandée par le général Sucre.



PETITE CARONIQUE CANADIENNE.

Les Messieurs suivants ont été nommés Syndics de la Maison d'Industrie de Montréal, pour l'espace de deux années :

F. DESRIVIFRES, H. M'KENZIE, J. BOUTHILLIER, H. GATES, Ls. GUY, Js. MILLAR, J. TRY, Jb. DEWITT, J. QUESNEL, C. WAGNER, F. DESAUTELS, A. JOBIN.

Le 31 du mois passé, Son Excellence, Sir JAMES KEMPT, est arrivée au manoir de l'honorable P. D. DEBARTZCH, à St. Charles, à 10 heures et demie du matin, et a été saluée, à son approche, par 21 coups de canon tirés du quai de J. T. DROLET, écr. de St. Marc. Un corps de miliciens, commandé par le major L. C. DUVERT, a aussi tiré trois décharges en son honneur. Après avoir visité l'école du lieu, Son Excellence a dîné chez l'hon. P. D. Debartzch, où se trouvaient sept membres du clergé des environs. Son Excellence a témoigné à plusieurs reprises sa satisfaction de la réception qu'on lui a faite.

Le 1er. de ce mois, un incendie a détruit quatre maisons et quelques bâtimens, sur la rue Ste. Radegonde, entre les faux-bourg St. Antoine et St. Laurent. Les maisons, ainsi que les meubles qu'elles contenaient, étaient assurés à différents bureaux.

Le 3 de ce mois, J. Bte. LEFEVRE, Ecuyer, M. P. ; Mr. CHE'NIER, son oncle, Mr. et Mdelle SARRAULT, tous de Vaudreuil, se sont noyés, en descendant les rapides de La Chine, dans un bateau. Les corps ont été retrouvés depuis, en différents endroits, et transportés à Vaudreuil, pour y être inhumés. Cet accident déplorable doit être un avis à ceux qui préfèrent la route du fleuve à celle du canal de La Chine, de ne pas s'y embarquer sans s'être pourvus de guides sûrs et expérimentés.

Marié à Montréal, le 10 du courant, C. R. OGDEN, écr. Solliciteur-général, à Dlle SUZAN, fille aînée de feu I. W. CLARK, écr.

Décédés, à Québec, le 1er. de ce mois, Mr. Augustin GERMAIN, fils, âgé de 24 ans ;

A Montréal, le 11, Dlle MARIE M'BEAN, âgée de 21 ans.

Commissionné, Mr J. Bte. GRENIER, Médecin et Chirurgien.